I) Présentation des données

1) Banques

Comme expliqué dans l’introduction, notre projet se base sur deux types de banques : lucratives et coopérative. En effet, rappelons que le but de ce projet est de visualiser des données spatiales pour tenter d’expliquer la position géographique de banques coopératives en France métropolitaine, pour ce fait mettre en comparaisons deux types de banques est le plus cohérent. Pour rentrer plus en détails nous allons nous concentrer sur cinq banques. Parmi ses cinq banques nous en avons trois de types coopératives :

* la Banque Populaire,
* le Crédit Agricole,
* le Crédit Mutuel.

De plus, nous les comparerons à deux lucratives :

* La BNP Paribas
* La Société Générale

Banque Populaire

La Banque Populaire est un groupe mutualiste français de services bancaires et financiers. Il s’agit d’une société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est situé à Paris, avenue Pierre Mendès France. C’est le deuxième groupe bancaire en France.

Mais c'est il y a 100 ans, le 13 mars 1917, que la loi Clémentel donnait officiellement naissance aux Banques Populaires. En imposant une vision économique audacieuse, basée sur la coopération et la solidarité, elle a permis aux artisans, commerçants et petits industriels d'accéder au crédit bancaire.

De nombreux changements sont intervenus au sein de la Banque Populaire, notamment en 2009, avec la fin de la Banque Populaire. En effet, après la crise de 2008, la Banque Populaire et la Caisse d'Épargne ont fusionné pour former BPCE, qui est le centre d'intérêt des deux groupes. BPCE est notamment chargé d’assurer la représentation des affiliées auprès des autorités de tutelle, d’organiser la garantie des déposants, d’agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe.

En 2018, l'organisation s'est implantée dans plusieurs régions pour se rapprocher des clients membres et conserver une certaine indépendance. Le groupe compte 12 Banques populaires régionales, CASDEN et Crédit Coopératif, et environ 2548 agences en France, au service de 8 900 000 clients, dont 3 900 000 adhérents.

Crédit Agricole

Le Crédit agricole est né d’un mouvement de solidarité à la fin du 19ème siècle. En effet, le système bancaire français répondant alors très mal aux besoins de crédit de l’agriculture, les agriculteurs s’organisent et deviennent leurs propres banquiers. Ils rassemblent ainsi les fonds rendus nécessaires pour financer le progrès technique. En 1885, dans le Jura, naît la première association coopérative de ce type, dont le siège est à Salins.

En 1920, est créé l’organe central : l’office national du Crédit Agricole qui deviendra en 1926 la Caisse Nationale du Crédit Agricole (CNCA). Puis en 1967, celle-ci obtient son autonomie financière vis à vis de l’état. Il n’est plus un organisme gestionnaire de subventions gouvernementales et doit désormais constituer lui-même sa réserve de liquidité pour couvrir ses opérations de crédit à moyen et long terme.

Le 18 janvier 1988, la loi de mutualisation a transformé la Caisse Nationale, établissement public, en Société Anonyme (SA) de droit privé au capital de 0,65 milliards d’Euros. Le 14 décembre 2001, l’introduction en bourse de Crédit Agricole SA, répond à la volonté du groupe d’accélérer et d’amplifier ses développements dans tous ses métiers et d’élargir encore ses marges stratégiques. Représentative de l’ensemble des métiers du Groupe

Aujourd’hui, leader de la banque de proximité en France grâce à sa structure décentralisée et à la densité de son réseau de 7 200 agences, le groupe Crédit Agricole est aussi très présent des Français avec plus de 16,1 millions de clients. Le groupe est aussi très présent auprès des grandes clientèles, sur les marchés et à l’international, où il est implanté dans 60 pays. Par ailleurs, il poursuit activement son développement dans les métiers de la gestion d’actifs et de la banque privée, en France, en Europe et à l’international.

Crédit Mutuel

Créée en 1882 à la Wantzenau près de Strasbourg sur le modèle bancaire conçu par Fréderic Guillaume Raiffensen en Rhénanie, le crédit mutuel est un réseau bancaire français constitué de 5.390 caisses locales coopératives et mutualistes, regroupées en 18 fédérations régionales, elles-mêmes constituées en confédération nationale. C’est une banque coopérative et mutuelle fortement implantée en France à travers une organisation non centrale, son objectif principal est la qualité des relations et des services qu’il apporte à ses clients.

Le Crédit Mutuel s’organise selon :

- **Caisse locale** : son capital social est détenu par ses sociétaires (porteurs de parts sociales), clients ou salariés. Chaque année se tient une Assemblée générale. Les sociétaires participent à l’élection des administrateurs qui, durant 3 ans, vont les représenter au sein du conseil d’administration de la caisse locale. La caisse a une organisation autonome et gère son budget. Elle est elle-même sociétaire de la caisse régionale dont elle dépend.

- **Caisse Fédérale (au niveau régional)** : Les caisses locales sont réunies en Fédérations (elles détiennent le capital de la caisse Fédérale). La caisse Fédérale est une banque de plein droit. Elle collecte l’épargne, distribue les crédits et propose des services bancaires. Elle prend en charge les emplois réglementaires des caisses locales : réserves obligatoires, ressources affectées, dépôts reversés à la caisse Centrale. De plus, elle est actionnaire majoritaire de la caisse centrale. La Fédération détermine les grandes orientations, décide de sa stratégie et organise la représentation et le contrôle des --caisses locales. Les organes de décision de la Fédération sont la chambre syndicale, véritable parlement interne qui réunit les représentants élus par les Caisses locales, et le conseil d’administration. C’est au sein de la Fédération que s’exprime le dialogue avec les partenaires sociaux. La caisse Fédérale de Crédit Mutuel est une société coopérative de banques, affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

* **Caisse centrale (au niveau national)** : son activité est diversifiée via des filiales spécialisées dans la banque d’investissement, les assurances, la gestion d’actifs ou l’immobilier.

BNP Paribas

Un Groupe financier puissant et performant, issu d’une fusion réussie, avec un solide ancrage en Europe, le Groupe BNP PARIBAS est leader en Asie et actif aux Etats-Unis. Parmi les grandes banques françaises, la Banque Nationale de Paris est la plus jeune mais néanmoins celle qui possède l’histoire la plus riche. La BNP est née en 1966 de l’union de deux banques françaises créées au siècle dernier, la BNCI (Banque Nationale pour le Commerce et l’Industrie) et le CNEP (Comptoir National d’Escompte de Paris). Cette fusion a donné le jour à l’une des plus grandes banques mondiales. Sa privatisation, en 1993, a marqué un nouveau temps fort. Enfin, la fusion BNP Paribas a donné naissance à un acteur incontournable du paysage bancaire mondial. A la suite de la fusion du 23 mai 2000 de BNP et de PARIBAS, le rapprochement de PARIBAS Luxembourg et de la Banque Nationale de Paris (Luxembourg) S.A. s’est concrétisé le 17 juillet 2000. BNP PARIBAS Luxembourg occupera ainsi la première place parmi les banques françaises à Luxembourg ; ce rapprochement a permis de dynamiser le développement des créneaux stratégiques en pleine expansion comme la banque privée, la gestion d’actifs, le métier Titres et la Banque de Financement et d’Investissement.

Cette fusion est un événement majeur dans l’histoire bancaire européenne. Grâce à sa taille critique et à son large portefeuille de métiers, BNP Paribas aborde en force la consolidation de l’industrie bancaire en Europe. Il est le premier groupe bancaire en France. Sa capitalisation boursière le place au deuxième rang parmi les banques de la zone Euro.

BNP PARIBAS dispose de l’un des premiers réseaux internationaux au monde, fort de sa présence dans plus de 80 pays, articulée autour de sept places financières de premier plan. La complémentarité de ses activités commerciales et financières permet à BNP PARIBAS de s’imposer dès à présent comme un acteur majeur de la banque de grandes clientèles et de marchés, de la banque internationale et de la gestion d’actifs.

Société Générale

La société générale est une multinationale française, une banque universelle, plus précisément l’une des plus anciennes et importantes banques de France et d’Europe dont le siège est paris. Son histoire commence en 1864 lorsque, le 04 mai Napoléon III signe le décret fondateur de la société générale.

Depuis ses débuts, la société générale s’est développée rapidement sur l’ensemble du territoire français et est rapidement devenue la première institution française. Elle a été privatisée en 1945 et a étendu ses réseaux en fondant Boursorama (avant Fimatex) et en rachetant le Crédit du Nord. Aujourd’hui elle est la 6ème banque d’Europe et la 3ème par le total des actifs. La banque ne veut pas rester à la limite du développement durable prôné par tous les pays du monde. En tant que partenaire du développement durable, elle prend en compte ses responsabilités environnementales et sociales.

A l’échelle de la France métropolitaine

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| BANQUE | EFFECTIF | FREQUENCE |
| Banque Populaire | 2548 | 17,32% |
| Crédit Agricole | 5947 | 40,44% |
| Crédit Mutuel | 2758 | 18,75% |
| Société Générale | 1747 | 11,88% |
| BNP Paribas | 1704 | 11,58% |
| Total | 14704 | 100,00% |

Tableau X : Tri à plat du nombre d’agences de chaque Banque en France métropolitaine